



Waremme, le 10 mai 2019

Opération de Développement Rural - Eghezée
Compte-rendu de la séance d'information-consultation citoyenne
Mehaigne, le 9 mai 2019

Présents :

Nombre d'habitants : 41 personnes

Pour le conseil communal : Rudy DELHAISE – bourgmestre – Adelin FRANCOIS, Anne HERREZEEL, Véronique VERCOUTERE et Frédéric ROUXHET – conseiller(e)s communaux(les) ;

Pour le conseil de l'action sociale : Jérôme COOREMANS conseiller CPAS.

Pour l'Administration communale : Marc Wanbecq, responsable du département 'Cadre de Vie' de la commune;

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG, Suzanne JADOUL, agents de développement.

1. Accueil des participants

Monsieur Rudy DELHAISE, bourgmestre, remercie les participants pour leur présence. Il présente les tenants, aboutissants et les acteurs de l'Opération de Développement Rural. Les autorités communales ont souhaité se lancer dans cette Opération afin de permettre à tous les citoyens de s'exprimer afin de construire ensemble l'avenir de la Commune.

2. Déroulement de la soirée

La présentation Powerpoint sera disponible sur le site internet de la Commune à l'issue des consultations.

Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présentent le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- de présenter la « carte d'identité » de la commune divisée en trois thématiques : territoire, économie et population.
- de consulter les personnes présentes :
 - o pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions) sur une feuille A4.
 - o sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, trois atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus pertinents.

3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé



Les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet.

Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes des habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.

Les éléments inscrits sur les feuilles individuelles sont repris également dans cette synthèse. Ces données seront utilisées par l'Auteur de PCDR pour enrichir le diagnostic partagé.

EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :



La **mobilité** est la thématique qui a été la plus abordée par les participants, surtout en termes de faiblesses mais également de propositions.

Dans ce sens un participant constate que la réaction importante sur le thème de la mobilité est liée au fait que l'exposé est trop, selon lui, développé sur ce thème.

Au niveau du **réseau automobile**, plusieurs participants apprécient la bonne accessibilité du territoire liée à la position centrale de la Commune par rapport à l'échelle nationale/régionale et de la proximité des axes autoroutiers qui facilitent les déplacements vers des pôles de plus grande envergure. Néanmoins, force est

de constater que le caractère rural de la Commune – qui est un atout à préserver – induit une forte dépendance vis-à-vis de la voiture. Par ailleurs, la quasi-totalité des participants regrettent le trafic de transit qu'induit la présence de l'E411 et des différentes nationales sur le territoire communal. En effet, la circulation est intense sur la route de Gembloux, la rue de Frise et la rue Fontaine Dieu, et ce, particulièrement aux heures de pointe. Il s'agit essentiellement d'un trafic de transit ; les camions empruntent d'ailleurs également souvent ces routes.

Dès lors, bien que la présence de nombreux axes de communication, et notamment des chemins de remembrement, soit vu comme un atout, le problème réside dans le fait qu'ils ne soient pas priorisés suivant le type d'usagers. Ils sont également souvent en mauvais état.

Pour remédier à ces problèmes, plusieurs pistes de solutions sont proposées par les participants, tant à l'échelle du village de Mehaigne :

- La création d'un « contournement » de Mehaigne, avec une proposition d'itinéraire via le cimetière et l'ancien chemin de Wagère. Pour éviter de reproduire le même problème à l'avenir, cet axe ne devrait pas être urbanisé.
- La mise en cul-de-sac, pour les véhicules motorisés, de la rue de Frise ou du moins, d'empêcher le passage des camions et des bus.

qu'à l'échelle de la Commune :

- La mise en place d'une enquête, à l'échelle de la Commune, sur la circulation routière afin de déterminer certaines voies de passage privilégiée pour les navetteurs (hiérarchisation du réseau).
- Le renforcement des contrôles policiers pour les camions.
- Le respect des lois existantes en matière de vitesse et de bruit à la place d'aménager des limiteurs de vitesse.
- La fermeture des villages aux non-résidents durant les heures de pointe.

Pour d'autres participants, ce n'est pas vraiment le nombre de voitures mais plutôt la vitesse des automobilistes qui pose problème. Pour améliorer la **sécurité**, les participants proposent dès lors :

- De placer des indicateurs de vitesse et des radars de manière permanente,
- D'aménager des îlots (chicanes) aux entrées de village,
- D'instaurer la priorité de droite sur tout le village.

La proposition de contournement fait débat, un participant relève qu'il est difficile de créer un consensus car chaque village revendique des aménagements qui, bien qu'ils aient des effets positifs au sein même de l'entité, risquent de reporter les problèmes ailleurs.

En regard des **transports en commun**, tous les participants sont unanimes pour dire qu'il en manque, tant en termes d'arrêts que de fréquence. Les habitants relèvent donc surtout subir les nuisances qu'implique le passage des bus dans le village sans pouvoir en profiter réellement. Certaines personnes proposent de revoir la desserte vers les pôles de plus grande importance que sont Namur et Gembloux.

- Plusieurs participants proposent de mettre en place une navette.

Au niveau de la **mobilité douce**, et malgré la présence du RAVeL, la majeure partie des habitants regrettent le manque de trottoirs et de pistes cyclables, impliquant, de facto, une certaine insécurité pour les usagers de la mobilité active. Plusieurs pistes de solutions sont émises :

- Créer des pistes cyclables, et prioritairement entre Mehaigne et Eghezée.

- Créer des aménagements réservés exclusivement aux usagers de la mobilité active (pas de piste cyclable sur les routes). Certains parlent des chemins de remembrement qui pourraient jouer ce rôle tandis que d'autres préfèrent les réserver aux engins agricoles grâce à des poteaux à mémoire.
- (r)ouvrir certains sentiers qui ont été privatisés par certains habitants.

La seconde thématique la plus abordée dans ce chapitre concerne la **nature** et **l'environnement**. Les participants relèvent le caractère rural, boisé et verdoyant comme un atout à préserver mais également comme un potentiel à renforcer. Les différents cours d'eau ainsi que les zones humides sont également épinglées. Toutefois, les participants regrettent la discontinuité du maillage écologique ainsi que la pollution de la Mehaigne. Ils proposent donc :

- De (re)créer un maillage écologique en plantant des arbres, des haies et en préservant, voire en créant, certains sentiers.
- De planter les bords de route des voiries communales (début de bocage).
- De mettre en valeur la biodiversité du territoire par un aménagement nature (exemple du projet de l'école d'Aische-en-Refail).
- D'aménager des balades didactiques « nature ».
- De nettoyer la Mehaigne.

Concernant le **paysage**, les participants apprécient sa beauté et le fait qu'il change suivant les saisons, et notamment les saisons agricoles.

- Afin de le mettre davantage en valeur, et pour qu'ils soient accessibles à tous, certains proposent de créer des « accès modes doux » (exemple : traversées de bosquets et d'espaces boisés, accessibilité des bords des rivières, etc.).

Néanmoins, un participant épingle les trop nombreuses canettes jetées le long des routes et des chemins de remembrement et

- propose de développer un programme éducatif à ce sujet dans les écoles.

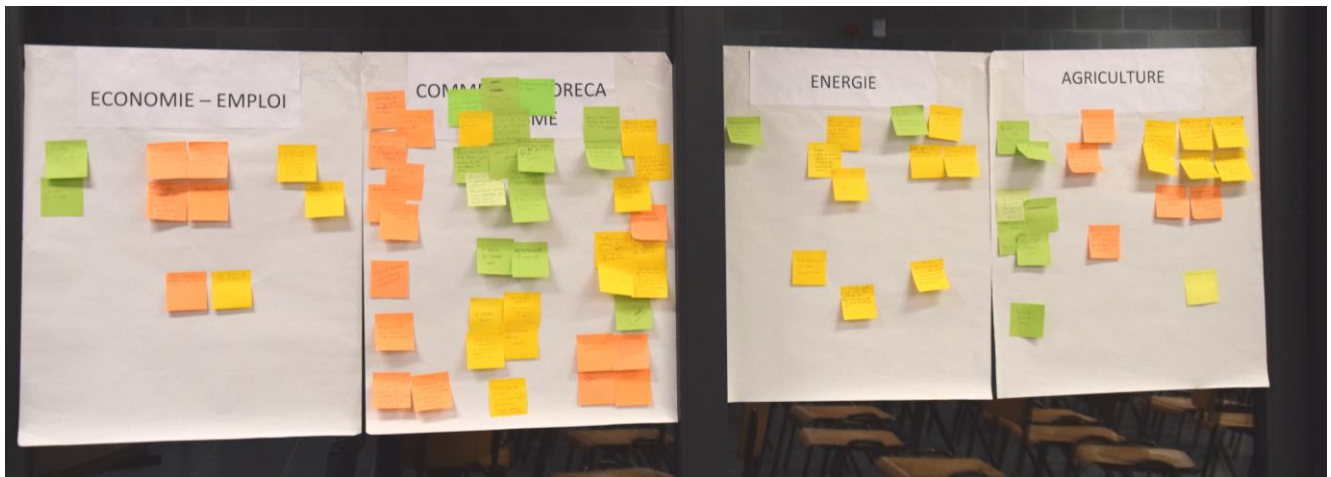
Dans ce même esprit, les habitants relèvent la richesse du **patrimoine** architectural, notamment les chapelles, et aimeraient le préserver.

- Un participant propose également de remettre en état les chapelles abîmées (ex : celle de Mehaigne, rue du Monceau).

Enfin, en termes **d'aménagement du territoire**, les avis sont partagés : alors que certains parlent « d'urbanisation trop agressive » et d'une augmentation trop rapide de la densité d'habitat, d'autres considèrent que celle-ci est acceptable et

- que la densification doit se faire prioritairement dans les cœurs de village pour éviter l'étalement de ceux-ci (qui diminue la distance entre les villages) et le « grignotage » des terres fertiles.
- Du point de vue des infrastructures techniques, un participant propose également de se raccorder au gaz de ville et à la fibre optique.

EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :



La thématique la plus plébiscitée par les participants concerne le commerce, l'horeca et le tourisme. Toutefois, c'est bien la 1^{ère} composante, le **commerce**, dont il a été le plus question, tant en termes d'atouts et faiblesses que de pistes de solutions.

Du point de vue de **l'offre commerciale**, les participants apprécient la diversité présente sur Eghezée-centre mais regrettent qu'il y ait un certain étalement le long de la Chaussée de Louvain et qu'il n'y ait pas un véritable centre qui invite à la flânerie. Toutefois, ils apprécient le fait qu'aucun zoning commercial ne soit présent sur le territoire ce qui permet aux « petits » commerces de survivre. Si un vrai pôle commercial devait d'ailleurs se développer, les participants le préconisent au centre. Dans ce cas, il conviendrait également de développer le secteur dédié aux équipements de la personne et de favoriser la variété des commerces.

Au niveau du parking, certains participants épinglent des difficultés de stationnement pour les clients.

- Deux propositions de navette sont proposées pour palier à ce problème : la première relierait les différents commerces les jours de forte affluence (le samedi) depuis un parking de délestage situé en périphérie du centre tandis que la seconde serait appelée à la demande pour relier les villages à Eghezée-ville.

En-dehors du centre d'Eghezée, tous les participants sont unanimes pour dire que le manque de commerces dans les autres villages est une faiblesse.

- Ils proposent dès lors de revenir à des « petits » commerces mieux répartis sur le territoire et de soutenir les initiatives pour développer le commerce de proximité, les circuits courts et les artisans locaux.
- Un participant propose également de favoriser le commerce itinérant qui ferait « sens » (exemple : vente de produits locaux, etc.).

Enfin, toujours au niveau commercial, le **marché** est vu comme un véritable atout mais nécessiterait d'accueillir davantage de produits locaux.

Du point de vue **touristique**, les participants concèdent volontiers que la Commune a un potentiel évident (patrimoine architectural/naturel et réseau de balades) qu'il conviendrait de valoriser. Pourtant, actuellement, le territoire n'a que peu d'attrait comme « commune-étape » avant Namur. Pour pallier à

cette faiblesse, plusieurs pistes de solutions sont émises. À noter que certaines d'entre elles proposent d'utiliser la mobilité douce, et plus spécifiquement le RAVeL, comme vecteur d'attractivité :

- Création (ou intégration à) d'une Maison du Tourisme,
- Améliorer l'information sur les caractéristiques patrimoniales et touristiques de la Commune,
- Adoption des points-nœuds,
- Création d'un circuit « découverte du goût » sur le RAVEL.

Concernant **l'emploi**, la plupart des participants épinglent le peu d'emploi local et la crainte que la Commune ne devienne une Commune-dortoir. Pour éviter ce phénomène, et pour développer davantage le tissu local qui est majoritairement composé de TPE :

- Certains proposent de développer une pépinière destinée à lancer des start-ups. Ce projet pourrait se développer dans la surface commerciale libre en face de la crèche à Leuze.
- D'autres proposent également de créer un zoning industriel.

Enfin, alors que certains épinglent les nuisances provoquées par la présence de la râperie et le peu de retombées positives pour la Commune, d'autres préconisent de ne pas prendre pour acquis leur existence et recommandent d'en trouver d'autres pour assurer l'emploi local.

Même si certains regrettent les impacts négatifs qu'impliquent l'agriculture plus « industrielle » pour le voisinage (épandage, etc.), **l'agriculture** reste une activité florissante à préserver, et ce malgré l'absence de vision stratégique pour son développement. Plusieurs participants relèvent par ailleurs la présence de culture bio et de produits locaux. Pour favoriser leur vente, et de ce fait les circuits courts, plusieurs pistes de solutions sont envisagées :

- Création d'une halle des produits locaux et/ou d'une épicerie,
- Organisation d'un marché hebdomadaire des producteurs locaux et/ou aide aux producteurs locaux pour la vente de leurs produits au marché dominical,
- Meilleure signalisation des producteurs locaux sur le territoire.

Enfin, au niveau **énergétique**, plusieurs participants relèvent le potentiel d'énergie verte sur le territoire, notamment la biomasse, et proposent :

- de les développer de manière participative (exemple : parc éolien financé, en tout ou en partie, par la collectivité communale – implantation d'une éolienne financée par une coopérative).

EN MATIÈRE DE POPULATION :



Le **sport, culture et vie associative** sont les thématiques les plus épinglées par les participants, surtout en termes d'atouts et de projets.

Bien que la majorité des participants indiquent être satisfaits des infrastructures sportives sur la Commune, plusieurs proposent de continuer à développer l'offre, et notamment au sein du village de Mehaigne. Parmi les autres propositions, citons également, par ordre de plébiscite des participants :

- L'aménagement d'une piscine communale, éventuellement co-gérée avec les communes voisines,
- La création d'une salle de gym indépendante,
- L'amélioration des capacités de parking à proximité des infrastructures sportives.

Le centre culturel et la bibliothèque sont également épinglés comme une véritable richesse pour la Commune. Néanmoins, certains proposent de :

- Décentrer davantage les activités du centre culturel dans les villages (conférences, expositions, etc.),
- Mieux communiquer sur les événements,
- Doubler la bibliothèque d'une ludothèque.

La majorité des participants relèvent finalement le riche tissu associatif présent sur la Commune qui renforce la convivialité des lieux et en fait une « commune vivante ». Les habitants apprécient la qualité de vie collective/de voisinage, se sentent en sécurité (peu de vandalisme) et se qualifient de « sympathiques ». La présence des multiples villages crée également de multiples ambiances.

- Néanmoins, ils indiquent avoir peu d'occasion de se rencontrer en-dehors des fêtes et proposent dès lors de créer des grands projets mobilisateurs inter-villages au-delà des intérêts de chacun (défi pour l'environnement, etc.).
- Par ailleurs, et dans le but de favoriser les rencontres intergénérationnelles, certains proposent d'aménager une piste de pétanque couverte, un cinéma familial ou plus simplement de placer quelques bancs à des endroits clés, notamment sur les chemins de balades. Un participant propose également d'organiser, de temps à autre, un bal folklorique.

Du point de vue des infrastructures, la création de la salle de La Magne, attendue de longue date par les habitants, est également bien appréciée. Toutefois, ils espèrent que le mobilier et les espaces de cuisine seront bientôt aménagés afin de pouvoir la louer rapidement, même si certains relèvent qu'elle ne doit pas devenir une salle des fêtes uniquement.

En regard de la thématique **enfance** et **jeunesse**, certains participants relèvent quelques faiblesses au niveau de l'organisation de l'intercommunale IMAJE (liste d'attente, utilisation par les communes voisines, etc.).

- Les autres remarques convergent essentiellement vers l'aménagement de plaines de jeux dans le village, avec éventuellement un responsable pour éviter les débordements.

Le vieillissement de la population est également une composante à intégrer à l'avenir.

- Pour ce faire, plusieurs participants proposent de créer des logements adaptés aux personnes âgées valides et autonomes (logements type abbeyfield) et proches de toutes commodités (actuellement, le manque de commerces à Mehaigne pousse les personnes âgées à déménager).

Concernant les autres publics-cibles, les participants relèvent le peu de mixité sociale rencontrée dans les projets de lotissements et le manque d'appartements à Eghezée-centre.

- Ils proposent dès lors de créer des logements spécifiquement dédiés aux jeunes et aux publics précarisés (logements publics gérés via une AIS) et ce dans le but d'anticiper la plus que probable élévation du prix de l'immobilier.
- Toujours dans cet esprit de mixité sociale, certains proposent également de s'intégrer à l'application « To good to go » qui propose l'achat des invendus des commerces alimentaires.

Enfin, certains participants épinglent la nécessité d'améliorer l'attractivité de la Commune du point de vue des prestataires de santé :

- notamment par la mise en place d'un service de santé rural, ainsi que le volet communication de l'administration.

Laurence Garot, animatrice au centre culturel informe les participants du projet de Village aux Artistes qui se déroulera à Mehaigne l'année prochaine en 2020. Une première rencontre a déjà eu lieu, ceux qui sont intéressés à rejoindre la dynamique sont les bienvenus !

Pour rappel, l'objectif du projet "Village aux Artistes" est triple :

- favoriser la rencontre entre artistes, public et habitants du village,
- donner une visibilité aux artistes,
- et sensibiliser le public à la création d'aujourd'hui.

4. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, les agents de développement de la FRW expliquent les suites de l'ODR par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invitent les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne. Cette inscription peut également se faire directement sur le site communal dans l'onglet Environnement \Opération de Développement Rural.

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages sont envoyés aux participants et sont disponibles sur le site internet de la commune dans la même rubrique.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Suzanne JADOUL et Aurélie VANDEBERG

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

25 personnes ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Respect des horaires	96%
2. Rythme de la réunion	89%
3. Local adapté	98%
4. Clarté de l'information donnée	80%
5. Méthodologie de travail intéressante	84%
6. Appréciation globale	89%

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Colin Sonck de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 24 - c.sonck@frw.be*
